

## Tarif et conditions d'inscription

### Frais d'inscription = 110 € + TVA (\*)

par cours choisi et par personne inscrite.  
(syllabus inclus)

#### *(\*) Réduction pour les membres de l'UFHJ :*

Remise de 50% sur le prix (htva) pour les membres de l'UFHJ ou si l'inscription est faite par un membre effectif de l'UFHJ

Les huissiers de justice, les candidats-huissier de justice et les membres du personnel qualifié des études sont également les bienvenus.

Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation par e-mail. La facture suivra la même voie. Veillez donc à bien remplir correctement vos données de facturation.

Une attestation de présence sera disponible pour chaque participant en fin de formation. Elle fera pour valoir justificatif auprès de l'employeur et lui permettre de recevoir un remboursement partiel de l'inscription auprès de Liberform (30 €/formation).

Les formations sont agréées préalablement par la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, de telle sorte que les personnes entrant en considération se verront attribuer de façon automatique les 4 points de formation permanente correspondants. L'UFHJ prend en charge cette formalité.

### Inscriptions :

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site de l'UFHJ : [www.ufhj.be/formations](http://www.ufhj.be/formations)

Attention, seuls deux cours par sujet sont actuellement prévus. En cas de forte demande, le Conseil d'administration se réserve la possibilité d'ouvrir une troisième date, en accord avec les formateurs. N'hésitez donc pas à vous manifester !

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administrateur-délégué aux formations UFHJ, **Maître Eric BERNE** : [formations@ufhj.be](mailto:formations@ufhj.be) ou de **Madame Fabienne MASSIMO**, notre assistante administrative : [secretariat@ufhj.be](mailto:secretariat@ufhj.be)

## Informations pratiques

### Lieu :

L'Espace UCM est situé le long de la Nationale 4 (à 2 minutes de l'E411)

Adresse : Chaussée de Marche 637,  
5100 Namur-Wierde



### Principes d'inscription :

Chaque cours peut faire l'objet d'une inscription séparée et indépendante des autres cours. Afin d'assurer une formation de qualité, nous limitons les inscriptions à 30 participants par cours, dans l'ordre des inscriptions confirmées, et nous nous réservons la possibilité d'annuler une formation en dessous de 15 participants. Pour ces raisons, il ne vous sera pas possible d'annuler une inscription, mais si nécessaire, un remplaçant pourra toujours se présenter en vue d'une substitution éventuelle moyennant avertissement préalable.

[ 1 cours = 4 heures pleines ]

- 8h45 - accueil
- 9h00 - début de la formation
- 11h00 - pause / catering disponible sur place
- 11h15 - suite de la formation
- 13h30 - fin



## FORMATIONS POUR LES STAGIAIRES HUISSIER DE JUSTICE

Année judiciaire **2022 > 2023**

Les cours sont également ouverts aux huissiers de justice, aux candidats-huissier de justice et aux membres du personnel qualifié des études



Espace UCM

Chaussée de Marche 637, 5100 Namur-Wierde

<sup>1</sup> conditions de remboursement sur [www.liberform.be](http://www.liberform.be)

## ■ LES FORMATIONS UFHJ : une vraie valeur ajoutée à votre préparation au concours !

Le concours de fin de stage n'est pas à sous-estimer et le taux de réussite – heureusement en augmentation – de ces dernières années reste insatisfaisant, malgré le fait que plus de 90% des questions posées aient été abordées lors de nos cours ! Nous pouvons affirmer que le taux de participation des stagiaires à nos formations et le taux de réussite à l'examen sont intimement liés, démontrant par là toute la pertinence de l'offre que nous avons développée.

Nous sommes à présent au début du **10<sup>e</sup> cycle de formations**. Forts de l'expérience passée, nous abordons cette année certaines matières déjà parcourues il y a trois ans, mais au regard des nouvelles législations et ce tout en respectant le même ordre. Le stagiaire nous rejoignant en cours de cycle pourra, de cette manière, suivre l'entièreté du cycle de formation peu importe le moment où il déciderait de nous rejoindre.

Nous rappelons aux stagiaires que le nombre de points de formation permanente à obtenir durant le stage est de 40 points. Pour ceux qui représentent le concours les points supplémentaires à obtenir passent à 20.

Plus que jamais, nos conseils restent donc inchangés : venez nombreux et ne tardez pas à vous inscrire sur notre site, les places étant limitées !

**Charles CHARLIER**  
Président UFHJ ff  
[president@ufhj.be](mailto:president@ufhj.be)

**Eric BERNE**  
Adm.-délégué aux formations  
[formations@ufhj.be](mailto:formations@ufhj.be)

# Formations proposées

**COURS 1** : Mercredi 14 Septembre  
ou Jeudi 29 Septembre 2022 (au choix)

**La distribution par contribution.**

Par Jean-Luc VAN LIEFFERINGE & Aurélie COURTOY

**COURS 2** : Mercredi 5 Octobre  
ou Jeudi 20 Octobre 2022 (au choix)

**Les procédures transfrontalières: le titre exécutoire européen; les règlements Bruxelles II bis, 4/2009, l'injonction de payer européenne.**

Par Cedric VERGAUWEN & Laurent LIEGEOIS

**COURS 3** : Mardi 8 Novembre  
ou Mercredi 16 Novembre 2022 (au choix)

**La saisie-arrêt conservatoire.**

Par Anaïs GILLOTAY & Mathieu JACQUET

**COURS 4** : Mardi 6 Décembre  
ou Mercredi 14 Décembre 2022 (au choix)

**L'enregistrement, le répertoire et la facturation.**

Par Virginie BOSCARIOL & Anne-Sophie MULLIER

**COURS 5** : Jeudi 12 Janvier  
ou Mardi 17 Janvier 2023 (au choix)

**L'astreinte – le cantonnement – le rôle de l'Huisier de Justice dans l'expropriation pour cause d'utilité publique.**

Par Céline DEGOUIS & Sébastien HAINAUT

**COURS 6** : Mardi 7 Février  
ou Jeudi 16 Février 2023 (au choix)

**La vente publique sur saisie-exécution mobilière.**

Par Giulia UNALI & Pierre LERICHE

**COURS 7** : Mardi 14 Mars  
ou Jeudi 23 Mars 2023 (au choix)

**La cession fiducie et le règlement du concours avec la saisie-arrêt-exécution.**

Par Amanda STEVAERT & Eric BERNE

**COURS 8** : Jeudi 13 Avril  
ou Mardi 25 Avril 2023 (au choix)

**Le code de recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales.**

Par François PREAUX & Anthony PIROLLI

**COURS 9** : Jeudi 8 Juin  
ou Mardi 13 Juin 2023 (au choix)

**Le droit des sûretés et la réforme du gage.**

Par Adelin DELCORPS & Geoffrey BORZSEI

